MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☏ 78.63.25.65

Bulletin n° 20 - 14 Janvier 1992

Pieds chétifs : - présence du vecteur
Pyrale du maïs : - bilan 1991 et préconisations (suite du bulletin n° 19)

Le Service Régional de la Protection des Végétaux vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1992

BLE

Situation : le vecteur de la maladie des pieds chétifs (la cicadelle Psammotettix aliénus) a été observé dans l'Ain pour la première fois. Rappelons qu'il avait été déjà déterminé dans l'Ardèche au cours de la dernière campagne.
Aucun cas de cette maladie n'a été identifié jusqu'à aujourd'hui dans la région Rhône-Alpes.

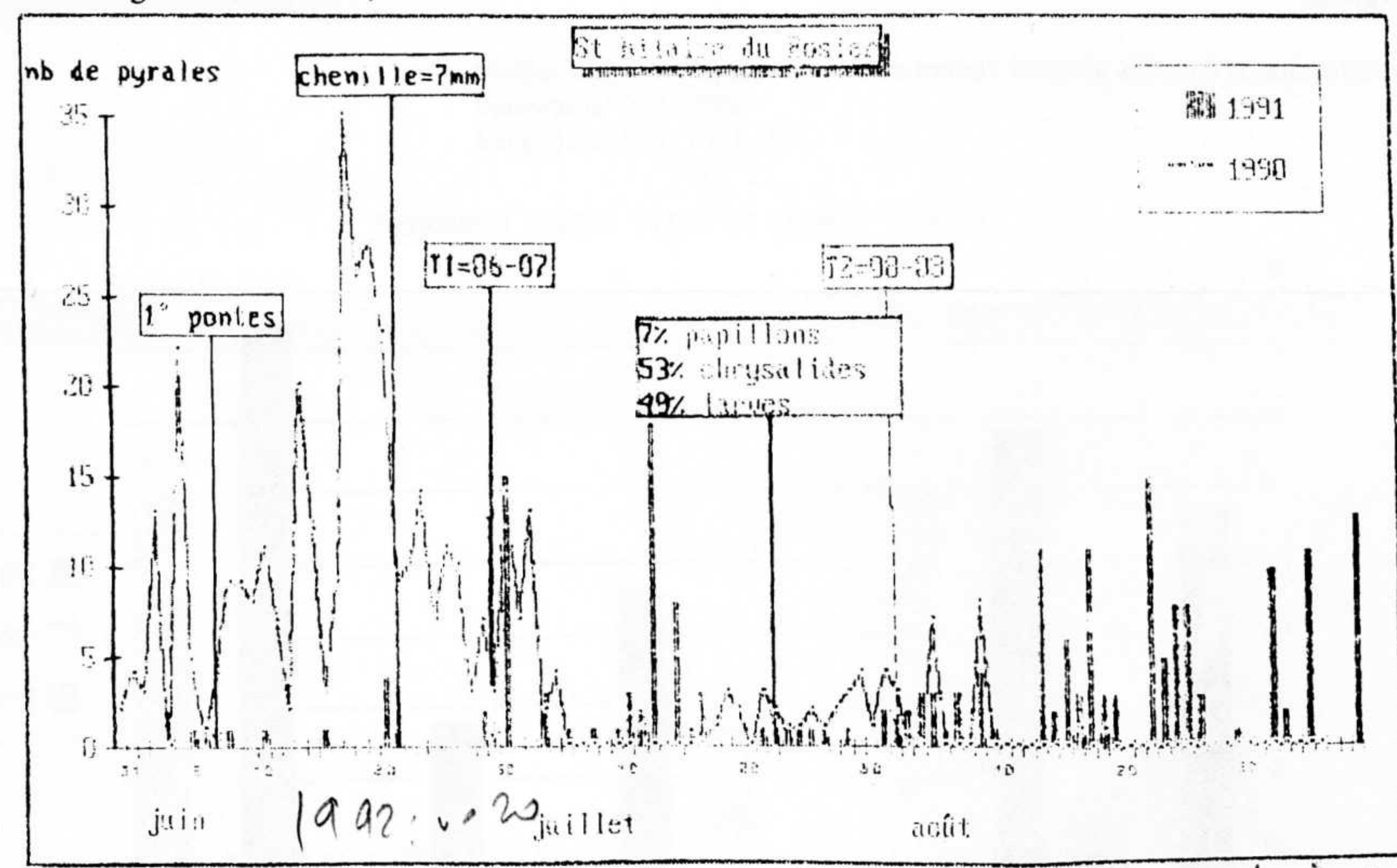
Préconisation : aucune lutte ne se justifie. Toute parcelle présentant des symptômes douteux devra être signalée à notre service pour identification. L'époque d'apparition des symptômes devant se situer ver la mi-mars.

MAIS

LE POINT SUR LA PYRALE EN 1991 (suite)

EVOLUTION DE LA PYRALE EN 1991

Les premières captures ont été enregistrées 16 jours plus tard qu'en 1990, ce qui correspond à un retour vers la normale après 2 années très précoces.
On a observé un décalage de 1 mois entre les premières captures des zones précoces (04-06 dans la Drôme) et celles des zones tardives (01-07 dans l'Ain région de la Dombes).



LE CONTEXTE

La prolifération des pyrales dans les zones 2 et 3 en 1991 sont liées :

*** aux conditions climatiques :**

- un hiver froid limitant la destruction des larves par le parasitisme naturel, soit un taux de survie plus élevé.
- un printemps à périodes pluvieuses, favorisant la reproduction des adultes et la survie des oeufs et des jeunes larves.

... chaleur estivale induisant une nymphose généralisée et donc l'apparition d'un 2ème vol important et étalé.

... **relâchement de la lutte contre la pyrale** depuis plusieurs années dans les régions sud, ce qui a permis la reconstitution ... un stock important de ce ravageur.
La prolificité du 1er vol et l'étalement du 2ème vol expliquent en partie la médiocrité de certains cas de lutte "classique chimique" et biologique.
Quant aux régions 1, les quelques cas de "fortes" attaques enregistrés, ne peuvent s'expliquer qu'au cas par cas, le vol ayant eu une longueur conforme à la normale, et les résultats globaux de l'enquête étant similaires à 1990.

EXPERIMENTATION

Pour la 3ème année consécutive le SRPV a mené une expérimentation de méthode de lutte dans les zones à pyrale bivoltine.

Objectifs :
Cette série d'essais à pour but de déterminer quel type de stratégie adopter pour lutter de façon correcte et à moindre coût contre la pyrale sur maïs consommation :
... il traiter : - les 2 générations ?
- une seule et si oui laquelle ?

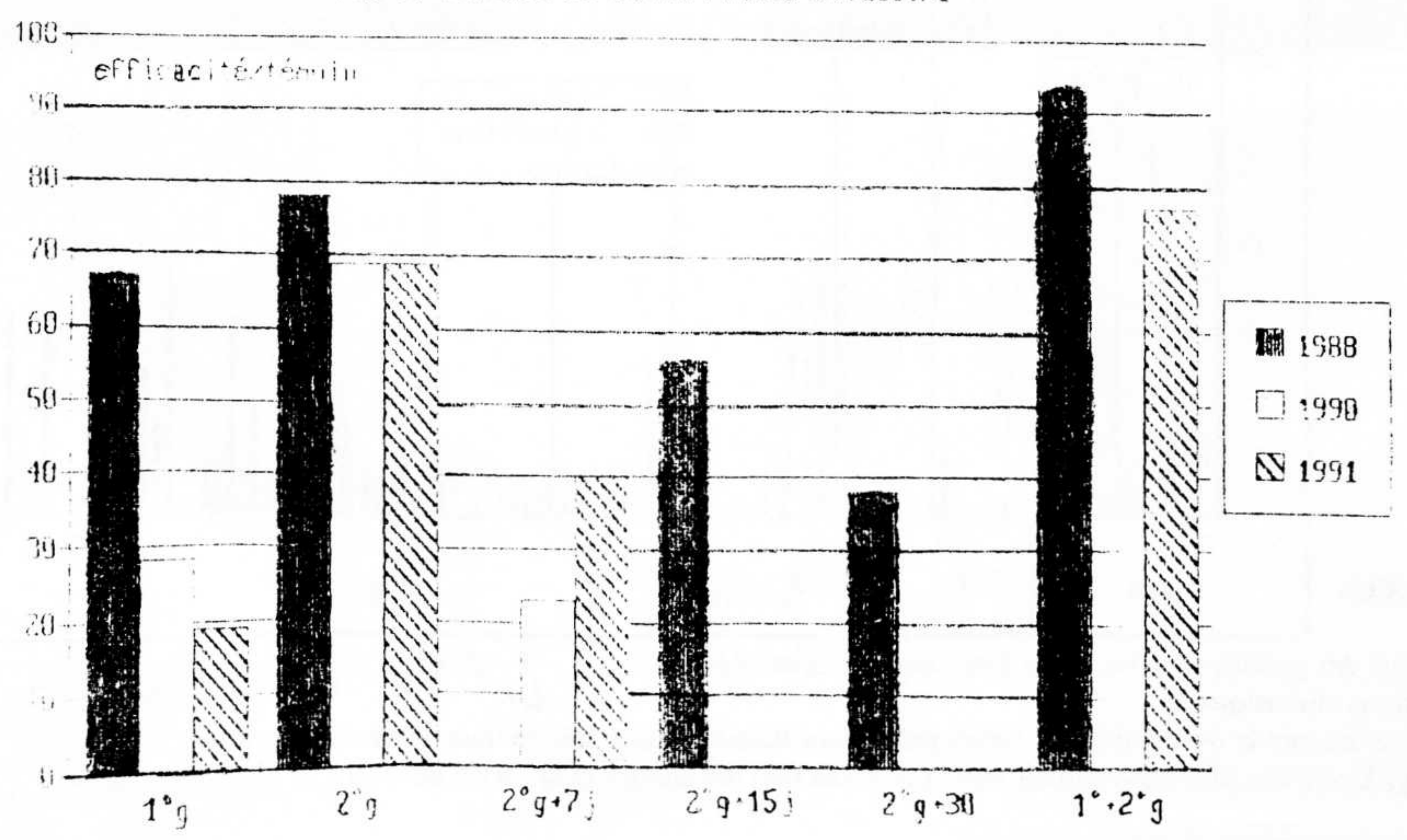
Programme :

N°	MODALITES	1988	1990	1991
TEM	témoin non traité	x	x	x
1° g	traitement unique contre la 1e génération	x	x	x
2° g	traitement unique contre la 2e génération	x	x	x
2° g + 7	traitement unique contre la 2e génération à (2° g) + 7 jours		x	x
2° g + 15	traitement unique contre la 2e génération à (2° g) + 15 jours	x	x	
2° g + 30	traitement unique contre la 2e génération à (2° g) + 30 jours	x		
1° + 2° g	traitement de la 1e génération + traitement de la 2e génération	x	x	x

Les traitements ont été effectués aux dates indiquées par les avertissements agricoles.
Le traitement contre la 1ère génération a été effectué avec du Décis microgranulés.
Le traitement contre la 2ème génération a été effectué avec du Décis liquide.

Résultats

Les infestations dans les témoins étaient en : - 1988 de 5 larves/pied
- 1990 de 2 larves/pied
- 1991 de 3 larves/pied



Les résultats des 3 essais vont tous dans le même sens, à savoir que :
- la meilleure stratégie (en terme d'efficacité sur larves) est celle à 2 traitements (1° + 2° g).

Cependant :
- elle n'est pas statistiquement différente de la stratégie à un seul traitement visant que la 2ème génération (2° g).
- son efficacité n'est réellement satisfaisante (93 %) qu'une année sur 3.

Dans la mesure où :
- ces dernières années il est très difficile de mettre en évidence, au sein des expérimentations classiques, une relation directe entre le nombre de larves par pied et le rendement.
- il existe des variétés résistantes à la verse et couramment utilisées dans nos régions (type Volga)
- l'objectif de la lutte pyrale en maïs consommation n'est pas d'éradiquer complètement ce ravageur mais de contenir son développement à un niveau peu dommageable pour cette production,

la stratégie la plus rationnelle est du lutter uniquement contre la 2ème génération (2e g).

De plus cette série d'essais met bien en évidence l'importance de la date de traitement :

- différer le traitement de 7 jours par rapport à la date avertissement agricole se traduit par une perte d'efficacité de 40 %.
- différer le traitement de 15 jours c'est perdre 44 % d'efficacité.

PRECONISATIONS

Les résultats de l'enquête et des expérimentations de ces 3 dernières années permettent de préconiser :

dans les régions de type 1 (1 seul vol) :
- la poursuite d'une lutte classique chimique ou biologique visant principalement les parcelles à potentiel d'au moins 60 qx.
- la généralisation de cette lutte à l'ensemble des parcelles dans les rares micro-régions où de fortes pullulations ont pu être observées en 1991

Dans les régions de type 2 (2ème vol partiel où complet suivant les années), le stock de larves hivernantes est potentiellement important : - la lutte contre la 1ère génération devra être généralisée à l'ensemble des parcelles des zones intensives.

Dans les régions de type 3 (2ème vol complet) : le stock de larves hivernantes est très important (5.2 larves/pied) il est donc indispensable de pratiquer une lutte généralisée en 1992 de façon à ramener les populations de pyrales à un niveau tolérable.

Une absence de lutte pendant la prochaine campagne risquerait de se concrétiser par de très fortes attaques compromettent non seulement les récoltes de maïs consommation, mais risquant de porter une grave atteinte à l'activité semencière.

La stratégie à retenir en maïs consommation est de :
- broyer les cannes pour détruire un maximum de larves.
- lutter contre la 2ème génération.

Cependant la mise en oeuvre de traitement contre la 2ème génération se heurte à 2 problèmes :
- le stade du maïs est incompatible avec le passage d'un pulvérisateur classique.
- le choix du produit est délicat car il faut sélectionner une spécialité n'entraînant pas d'effets secondaires (pullulation de pucerons et/ou d'acariens).

Face à ces 2 problèmes nous ne saurions que recommander la lutte biologique (à base de trichogrammes), qui peut se pratiquer manuellement ou par voie aérienne et qui respecte totalement l'environnement tout en ayant une efficacité voisine de celle de la lutte chimique.

P 37

RESULTATS CHIFFRES DE L'ENQUETE PYRALE 1991

ENQUETE PYRALE 1991
S.R.P.V. RHONE ALPES

AIN

CANTONS	Nbre de parcelles observées/canton	moyenne du canton Nb de pyrale/pied
Amberieu en Bugey	1	0.56
Lagnieu	5	0.43
Bage le Chatel	1	0.00
Bourg en Bresse	1	1.88
Chalamont	2	0.04
Chatillon sur Chalaronne	4	0.32
Meximieux	3	0.15
Montluel	4	0.29
Montrevel en Bresse	1	0.20
Pont de Veyle	1	0.20
Pont de Vaux	1	0.00
St Trivier de Courtes	2	0.02
St Trivier sur Moignan	5	0.09
Trevoux	3	0.51
Villars les Dombes	3	0.36
Pont d'Ain	1	0.16
Thoissey	1	0.12
Belley	2	0.52
TOTAL	41	0.30

ENQUETE PYRALE 1991
S.R.P.V. RHONE ALPES

DROME

CANTONS	Nbre de parcelles observées/canton	moyenne du canton Nb de pyrale/pied
Crest Nord	2	6.42
Pierrelate	1	0.60
Bourg de péage	8	6.36
Chabeuil	6	5.77
Loriol	1	3.28
Romans	4	8.36
St Donat	1	2.64
St vallier	6	2.83
Tain l'Hermitage	1	7.36
Valence	2	3.42
Porte les valences	4	4.56
Le Grand Serre	4	4.77
TOTAL	39	5.20